

AVRIL 2021

AU SOMMAIRE

LA LOIRE DEPUIS LES ANNÉES 1990	2
LES AIRES D'ATTRACTION	4
LES INTERCOMMUNALITES DE LA LOIRE	6
SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE	8
DES EPCI AUX DYNAMIQUES HISTORIQUEMENT OPPOSÉES	11
LA CC ENTRE LOIRE ET RHÔNE	14
LES AUTRES INTERCOMMUNALITÉS DE LA LOIRE	15
DANS LES VILLES	17

OBSERVATOIRE DE LA DEMOGRAPHIE

| La population de la Loire : analyse et enseignements du recensement 2018 |



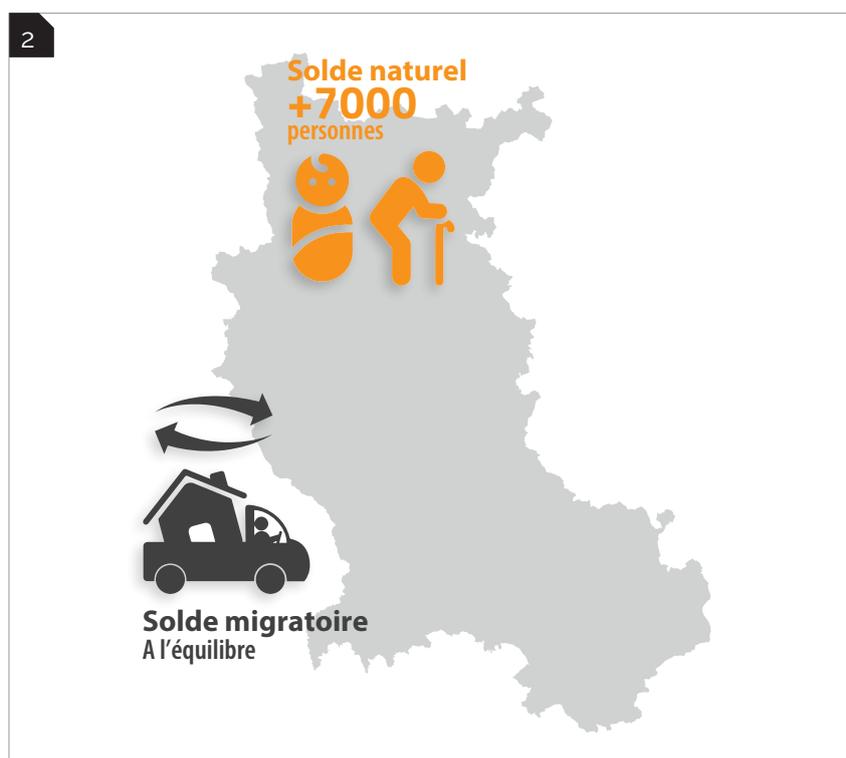
LA LOIRE DEPUIS LES ANNÉES 1990 : | quelles tendances ? |



Selon le recensement de la population de l'INSEE paru au Journal Officiel le 1^{er} janvier 2021, le département de la Loire accueille en 2018 763 500 habitants, soit 6 700 de plus qu'en 2013 et en moyenne 1 350 habitants de plus par an. Depuis 1999, après 25 ans de baisse démographique, la Loire a renoué avec la croissance, qui oscille désormais entre +0,2 et +0,4%

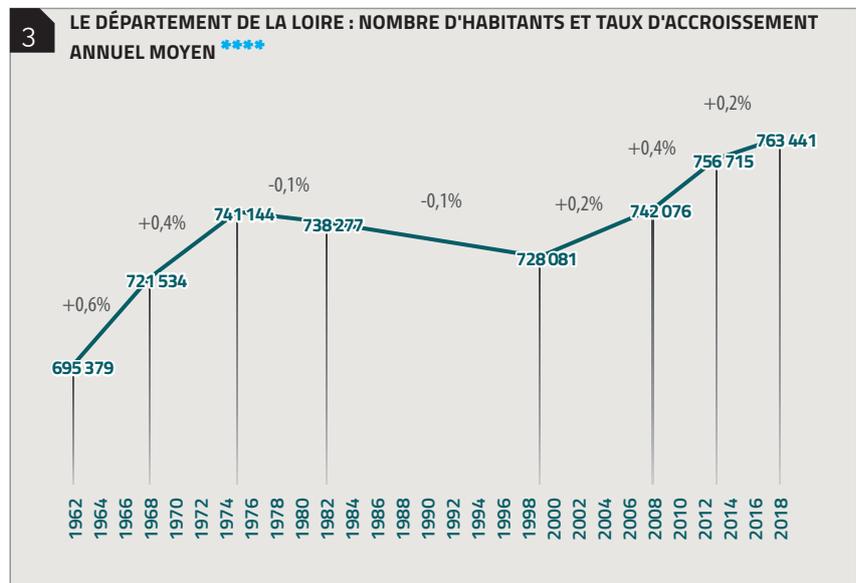
en moyenne chaque année. Cette évolution, bien qu'encourageante, reste inférieure à celle de la région Auvergne-Rhône-Alpes (+0,6% chaque année entre 2013 et 2018).

C'est le solde naturel qui porte la croissance, puisqu'entre 2013 et fin 2017, la Loire a compté 44 300 naissances et 37 200 décès, soit un excédent de 7 100 personnes.



Au regard du reste de la France, en raison d'une structure de la population plus âgée, la Loire a cependant un taux de natalité légèrement plus faible (11,0 contre 11,5) et un taux de mortalité légèrement plus élevé (10,0 contre 9,1)*. Ce solde a connu une légère baisse lors des cinq dernières années, liée au vieillissement de la population. On constate aussi cette tendance à l'échelle nationale.

Le solde migratoire apparent** est équilibré depuis les années 2010, phénomène historique après 40 ans de déficit. Les étudiants jouent un rôle très important dans les migrations interdépartementales, certains quittant la Loire vers le Rhône, l'Île-de-France ou l'Occitanie, d'autres s'installant à Saint-Etienne ou Roanne depuis un département limitrophe ou plus éloigné. Le département accueille aussi des familles issues d'une autre région qui souvent s'agrandissent et deviennent propriétaires alors que des couples plus âgés quittent le département pour la Haute-Loire ou une autre région***.

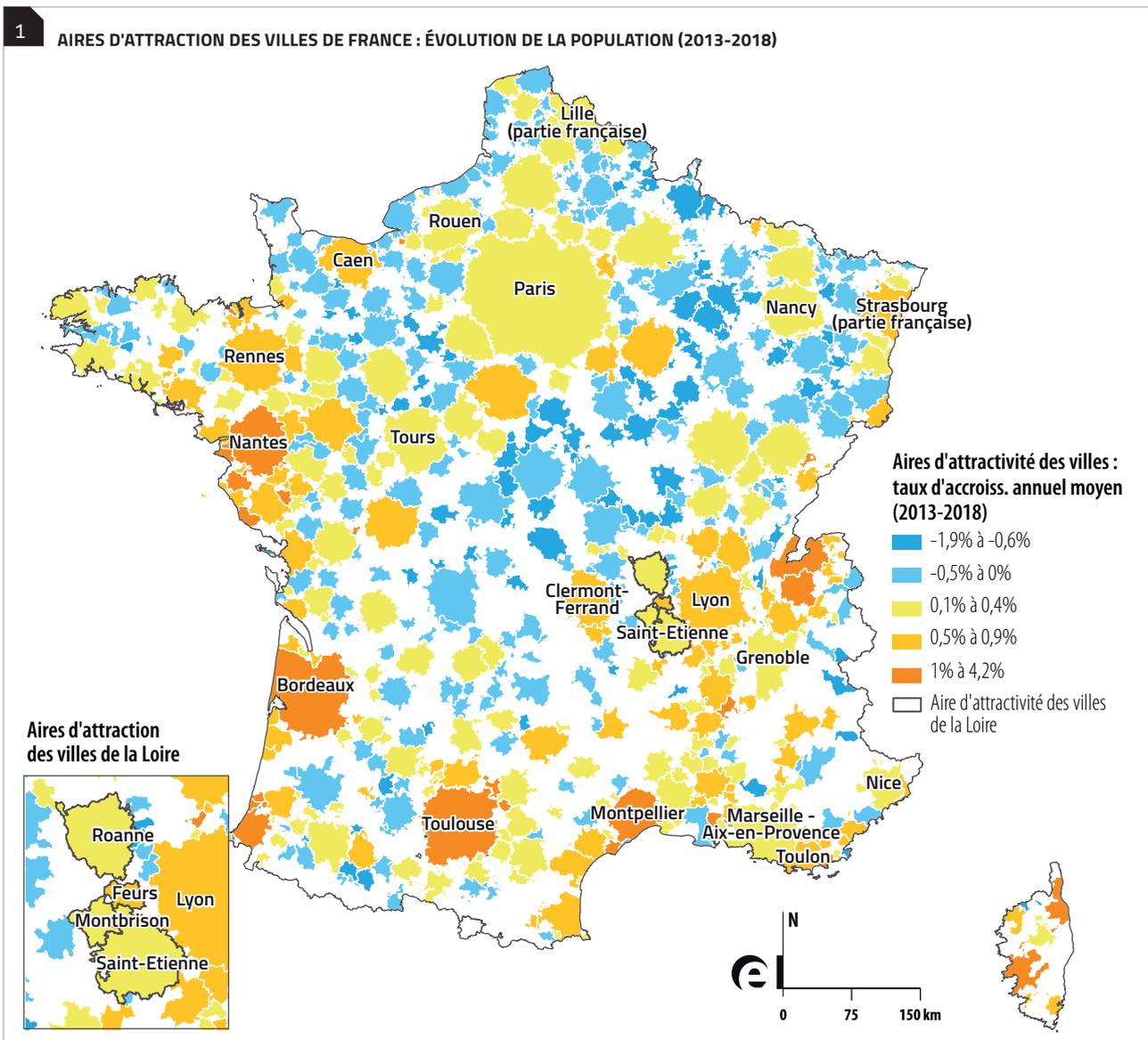


1. photo : Place du Peuple, Saint-Etienne - © epures / **2. schéma :** Source : INSEE, RP 2013 et 2018 ; traitement epures / **3. graphique :** Source : INSEE, RPG 1962, 1968, 1975, 1982, 1999 et RP 2008, 2013, 2018 ; traitement epures / **4. photo :** Etudiants - © epures

* Dans toute la note, les taux de natalité et les taux de mortalité ont été calculés pour l'année 2017.
 ** « Le solde apparent des entrées sorties approche la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire donné et le nombre de personnes qui en sont sorties, au cours de la période considérée. Il est obtenu par la différence entre la variation totale de la population au cours de la période considérée et le solde naturel » (INSEE). Par commodité de langage, dans toute la note, le terme « solde migratoire » désignera le solde migratoire apparent.
 *** Pour plus d'information concernant les migrations résidentielles dans la Loire, voir « Loire, peu de déménagements, une attractivité contrastée » : https://www.epures.com/images/pdf/demographie-statistiques/ar_ina_104.pdf
 **** Dans toute la note, le recensement de 1990 n'a pas été pris en compte, en raison d'un manque de fiabilité des données pour plusieurs grandes villes du département. Les analyses portent donc sur la période 1982-1999.

LES AIRES D'ATTRACTION

des villes de la Loire au sein du territoire national



A l'échelle nationale, la population augmente, mais cette croissance ralentit pour passer à un rythme de +0,4% par an entre 2013 et 2018 contre +0,5% les années précédentes. C'est l'érosion du solde naturel, avec un plus grand nombre de décès lié au vieillissement de la population mais aussi un recul des naissances, qui explique cette tendance.

Comme l'explique Muryel Jacque, du quotidien Les Echos*, qui passe en revue les chiffres et analyses de l'INSEE, au sein du territoire national, à l'exception de Paris, ce sont les aires de plus de 700 000 habitants qui connaissent le plus fort dynamisme (+0,9% par an en moyenne) : Montpellier, Nantes, Bordeaux, Toulouse, Rennes, Lyon. Mais la première aire d'attractivité nationale n'a pas son centre en France, puisqu'il s'agit de Genève-Annemasse. A l'inverse, « la moitié des aires de moins de 50 000 habitants perdent au moins 0,2 % de leur population. Une confirmation de la « métropolisation » de la France où la dynamique de population se fait aujourd'hui autour des grandes agglomérations ».

Au sein de la Loire, les aires d'attraction des villes de Saint-Etienne et Roanne, avec respectivement 497 000 habitants pour Saint-Etienne et 140 200 pour Roanne, se positionnent entre ces deux groupes d'aires d'attraction. Parmi les 43 aires de 200 000 à 700 000 habitants, Saint-Etienne est la 28^e par son évolution démographique (+0,2% annuel). Elle connaît un dynamisme plus fort que d'autres territoires comparables (Le Havre 0%, Metz +0,1%) mais moindre que Brest (+0,3%), Toulon (+0,6%) et Clermont-Ferrand (+0,6%). Roanne (+0,0%) quant à elle se situe dans le tiers des aires de 100 000 à 200 000 habitants les moins dynamiques. A l'inverse, Montbrison (+0,2%) et Feurs (+0,6%) sont dans le premier quart des aires de moins de 50 000 habitants les plus dynamiques.

Les aires d'attraction des villes 2020 se substituent aux aires urbaines de 2010. Une aire est constituée d'un pôle, regroupement de communes contiguës à niveau élevé de population, de densité et d'emplois, et d'une couronne, déterminée par les communes dont 15% des actifs travaillent dans le pôle. Les communes ne rentrant pas dans ces deux cas sont considérés comme étant hors attraction.

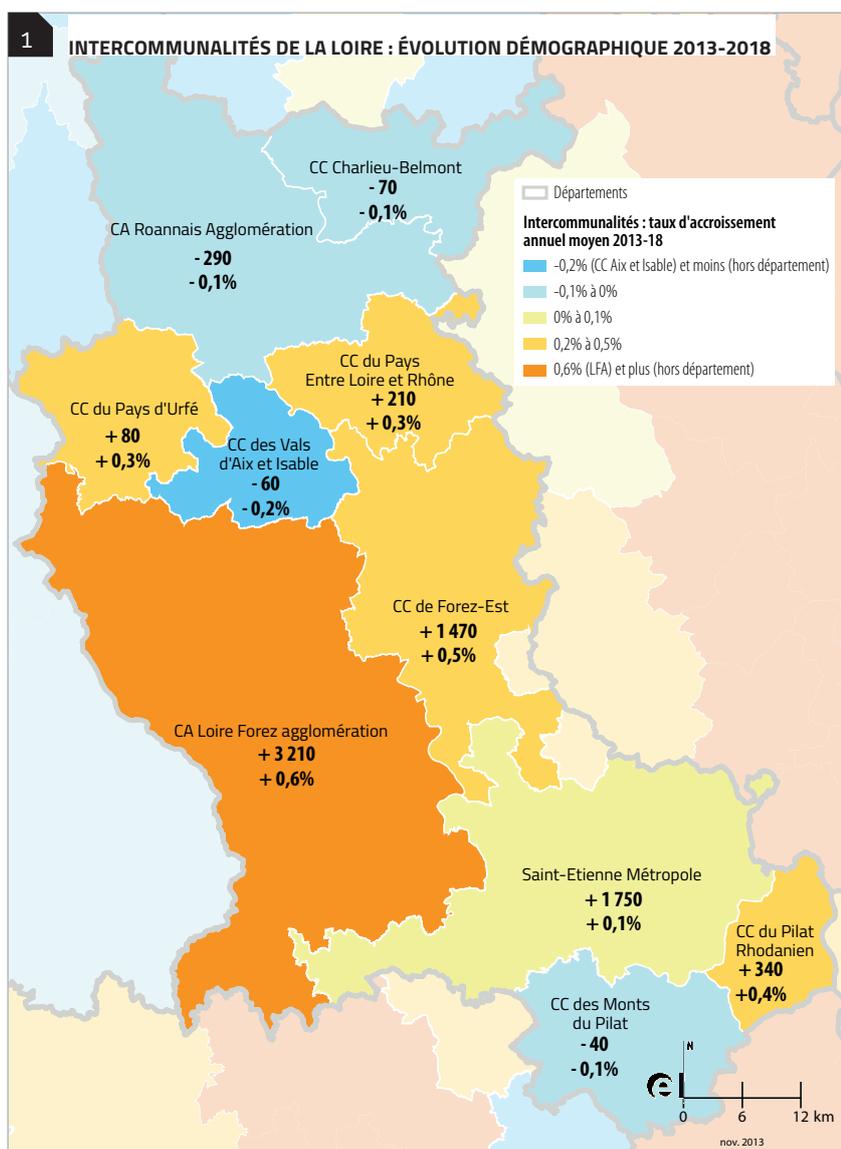
1. **Cartographie** : Sources : INSEE, RP 2013 et 2018 ; traitements epures /

2. **photo** : Groupe de personnes âgées, Saint-Etienne - © epures

* « Recensement : de plus en plus de départements voient leur population baisser », Les Echos, publié le 29 décembre



AU SEIN DU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE, des intercommunalités aux dynamiques contrastées



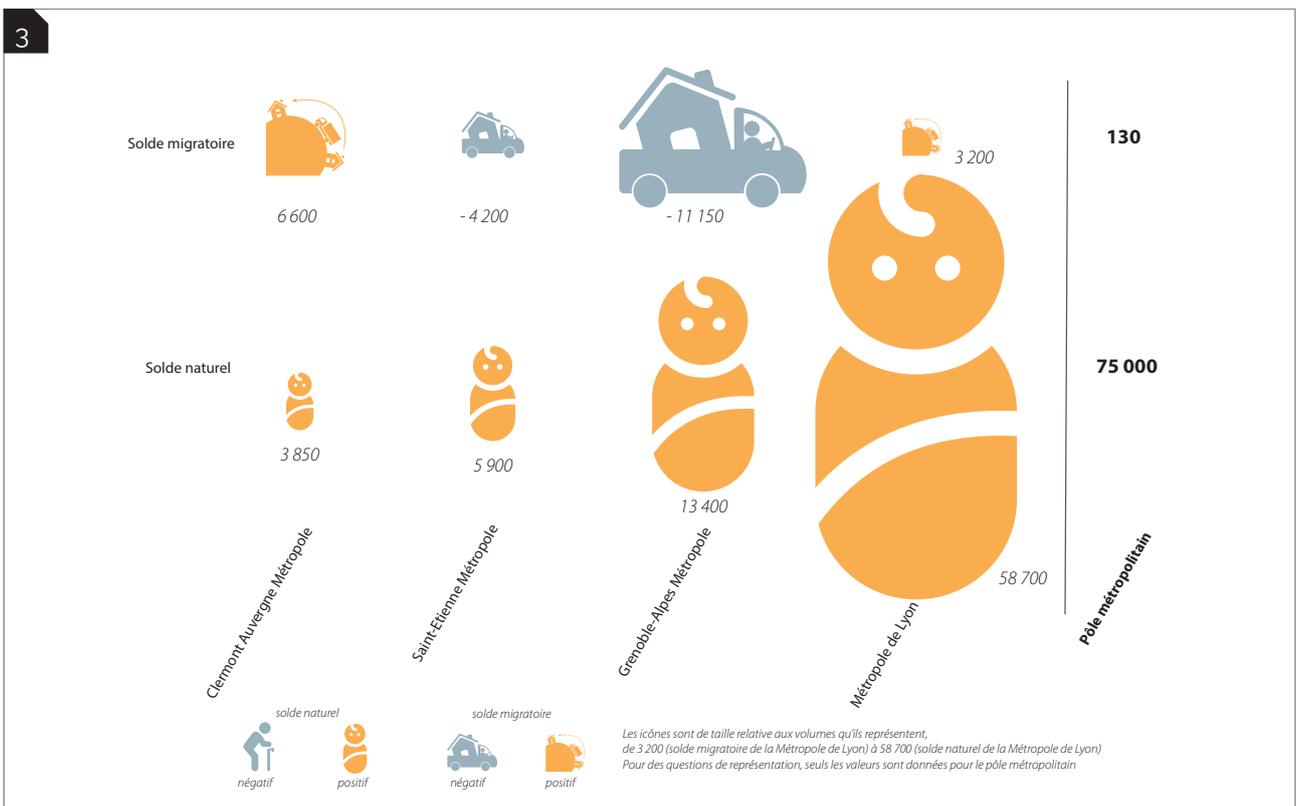
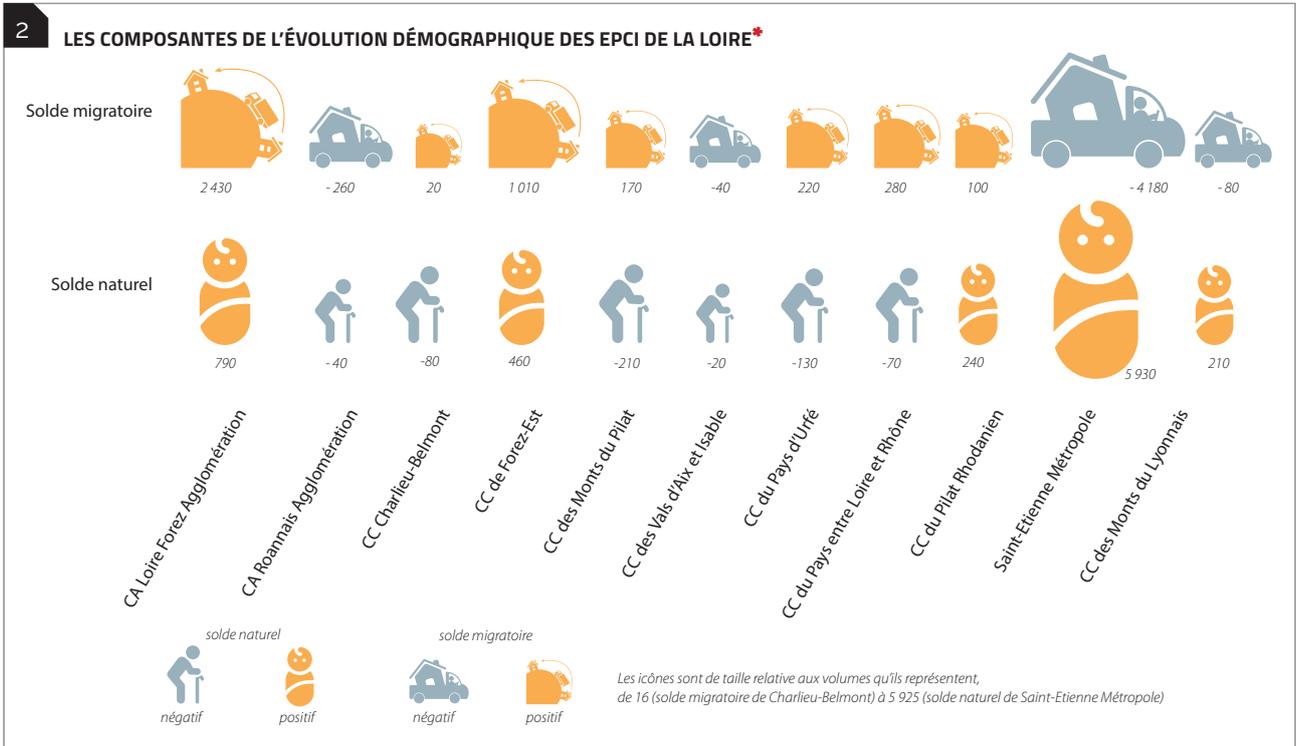
Les établissements publics de coopération intercommunale de la Loire sont traversés par des évolutions diverses, de la Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable qui enregistre une baisse de -0,2% chaque année entre 2013 et 2018, à Loire Forez agglomération, qui enregistre une hausse annuelle de +0,6%. Comparativement aux périodes précédentes, ces écarts tendent cependant à s'amenuiser.

Si l'on regarde les volumes, Loire Forez agglomération, Forez-Est et Saint-Etienne Métropole présentent les soldes excédentaires les plus importants, avec des composantes naturelles et migratoires qui varient.

1. Cartographie : Source : Insee, RP 2013 et 2018, traitements epures /

2. 3. schémas : Source : Insee, RP 2013 et 2018 ; traitement epures

* Dans toute la note, c'est uniquement la partie ligérienne de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais qui est prise en compte.



SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE :

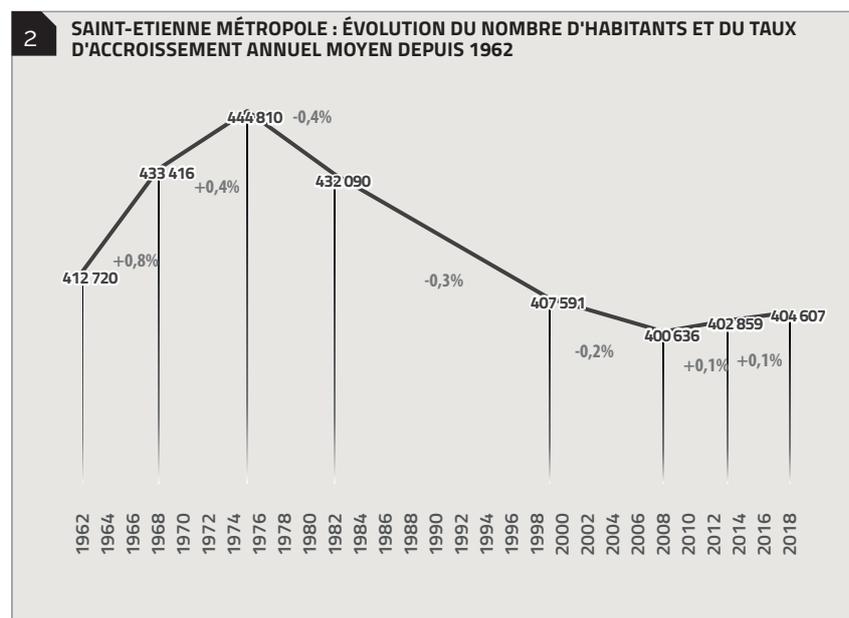
| une stabilisation de la population qui se confirme |



Après des décennies de baisse, la Métropole a stabilisé sa population à 405 000 habitants. Une progression modérée (+0,1% par an) se dessine sur le dernier quintile disponible, elle sera à conforter dans les prochaines années. Elle est à relativiser au regard des Métropoles de Lyon et de Clermont-Ferrand (respectivement +0,9% et +0,7% par an) mais est désormais comparable à celle de Grenoble (+0,1%). Cette stabilité de la population s'accompagne d'une augmentation

du nombre de ménages (+0,4% entre 2012 et 2017) qui vient renforcer le besoin en logements, dont ceux de petite taille.

Pour Saint-Etienne Métropole, ce retournement de tendance s'opère par une réduction du solde migratoire négatif, alors que le solde naturel est resté quant à lui relativement stable depuis 1982 (+0,3 à +0,4% annuel), malgré une érosion récente (tendance nationale).

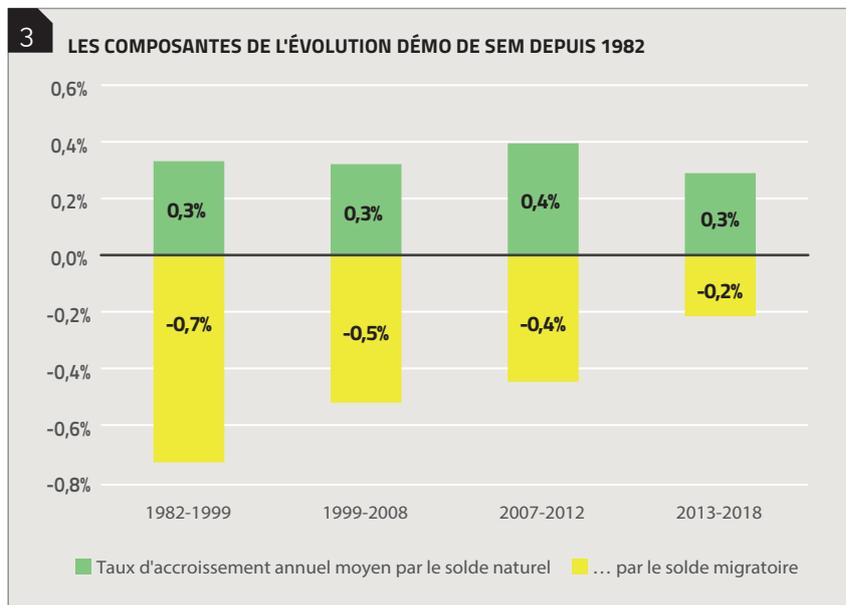


1. photo : Université de Saint-Etienne - © epures / **2. graphique :** Sources : INSEE, RPG 1962, 1968, 1975, 1982, 1999 et RP 2008, 2013, 2018 ; traitement epures / **3. graphique :** Sources : INSEE, RPG 1982, 1999 et RP 2007, 2012, 2013, 2018 / **4. photo :** Place Jean Jaurès, Saint-etienne - © epures / **5. photo :** Personnes devant l'entrée de la Médiathèque, Villars - © epures

La réduction du déficit migratoire est d'autant plus significative dans une période où **l'emploi** connaît une baisse progressive à un rythme de -0,3% chaque année entre 2007 et 2017 alors que la période 1999-2007 avait été marquée par une assez forte croissance (+1,1% par an). Au sein de SÉM comme dans d'autres territoires industriels, la crise de 2008 a touché en premier lieu les fonctions de production (métallurgie-mécanique, textile-habillement), qui restent fortement représentées dans l'emploi global ; parallèlement, les fonctions métropolitaines et l'économie présentielle ont progressé moins vite que lors de la période précédente. Il n'y a donc pas de lien évident entre la dynamique économique et les évolutions démographiques récentes.

Comment, dès lors, expliquer l'amélioration de l'attractivité de la Métropole de Saint-Etienne au cours de la dernière décennie ? Tout d'abord, le pôle de formation et d'enseignement supérieur de Saint-Etienne, qui attire des jeunes, s'est vu renforcé ces dernières années, avec 27 200 étudiants pour l'année scolaire 2018-2019, soit 4 100 de plus que cinq ans auparavant. Ensuite, l'analyse des migrations résidentielles montre aussi une attractivité envers des familles de classe moyenne ou modeste, qui viennent probablement sur le territoire pour acheter ou louer un logement où le coût est moindre que dans les autres grandes villes de la région.

Dans le même temps, le solde naturel est porté par une natalité élevée et un taux de mortalité contenu. Avec 12,0 naissances pour 1 000 habitants, le taux de natalité de SÉM est le plus élevé des EPCI de la Loire (excepté les communes ligériennes de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais),



le taux départemental étant de 11,0 et le taux national de 11,5. Le taux de mortalité est lui légèrement supérieur à la moyenne nationale (9,7 pour 1 000 habitants contre 9,1 en France) en raison d'un poids plus important de personnes de 75 ans et plus dans la population (10,7% contre 9,3% en France).



Et demain ?

Comment ces tendances de fond vont-elles être impactées par la crise sanitaire ? En ce début d'année 2021, aucune certitude ne peut être avancée, alors que la pandémie est toujours en cours et que ses répercussions sanitaires, économiques et sociales se feront sentir à long terme. Un premier bilan de l'année 2020 peut néanmoins être fait. En France, la mortalité a augmenté de 9% par rapport à 2019. Le département de la Loire, très touché par la vague de novembre-décembre, a connu une hausse de la mortalité encore plus forte, à l'instar d'autres départements d'Auvergne-Rhône-Alpes et de ceux du Grand-Est et d'Île-de-France. Mais cet écart pourrait varier en 2021, si l'épidémie repart dans les territoires les moins touchés précédemment.

Concernant les naissances, l'impact commence tout juste à se mesurer, les premiers « enfants du confinement » étant arrivés fin décembre. Plusieurs CHU et CHRU en France (Nancy, Nantes, Saint-Denis...) annoncent une baisse du nombre de naissances par rapport à la même période un an auparavant. Comme l'explique le démographe Gilles Pison, chercheur associé à l'Institut national d'études démographiques, « depuis des décennies, on observe que les chocs économiques dans les pays développés bouleversent le calendrier des naissances. Les couples reportent leurs projets d'enfants, ce qui réduit les naissances pendant environ deux ans, avant un fréquent rattrapage par la suite* ».

Enfin, concernant les migrations, la crise a entraîné à court terme un ralentissement des migrations entre pays. Elle aura aussi probablement un impact sur les migrations résidentielles de courte distance, avec la montée en puissance du télétravail et les aspirations d'accès à la nature.

Ainsi, la pandémie du Covid-19 aura bien un impact démographique de l'échelle mondiale et à l'échelle locale, mais cet impact pourrait être limité dans le temps. A l'inverse, la baisse progressive de la natalité, l'allongement de l'espérance de vie et le vieillissement de la population sont des tendances de fond qui traversent depuis plusieurs dizaines d'années la plupart des pays du globe.

* Covid-19 : pourquoi l'année 2021 risque d'être celle d'un « baby crash », France Info, 21 janvier 2021.

DES EPCI AUX DYNAMIQUES HISTORIQUEMENT CONTRASTÉES

| mais qui tendent à s'harmoniser : Roannais Agglomération, Loire Forez agglomération et Forez-Est |

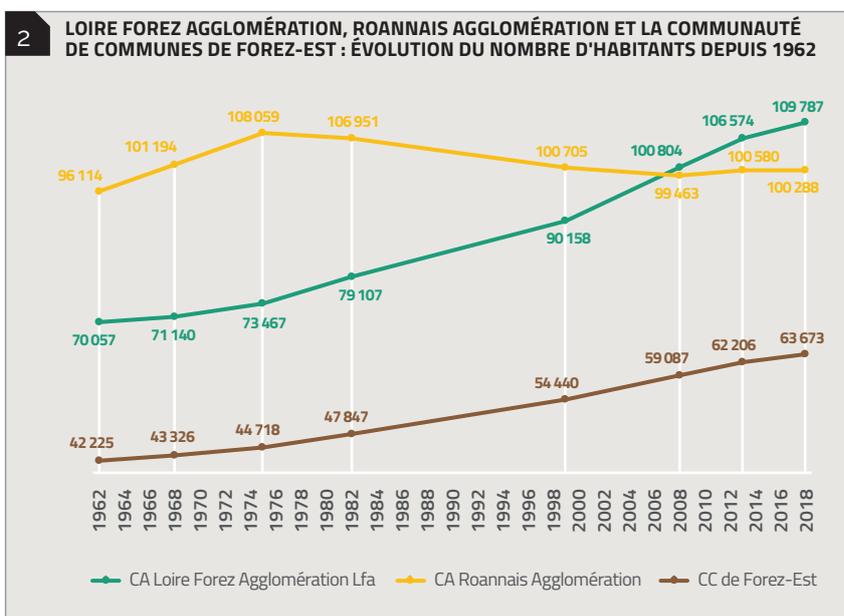


Si on se réfère au temps long, la progression démographique de Loire Forez agglomération et la Communauté de Communes Forez-Est est très marquante, l'une ayant gagné 40 000 habitants (soit +60% de la population d'origine) et l'autre plus de 20000 (soit +50%) depuis cinquante ans. De son côté, l'Agglomération roannaise, qui accueille aujourd'hui légèrement moins d'habitants que l'Agglomération forézienne, a connu une hausse de sa population jusqu'en 1975, puis une baisse qui s'est accélérée à partir de 1982 et enfin une stabilité à partir de 1999. Malgré

des volumes de population aujourd'hui comparables, ces territoires sont traversés par des phénomènes contrastés.

ROANNAIS AGGLOMÉRATION : UNE STABILITÉ APRÈS UNE PÉRIODE DE CROISSANCE MODÉRÉE

Après une croissance modérée entre 2008 et 2013 (+0,2% annuel moyen), l'Agglomération roannaise connaît à nouveau une période de stabilité de sa population (-0,1%), marquée à la fois par une inversion du solde migratoire et par un solde naturel nul.



1. Photo : Quai de gare, Roanne - ©epures /
2. graphique : Source : INSEE, RPG 1962, 1968, 1975, 1982, 1999 et RP 2008, 2013, 2018 ; traitement epures

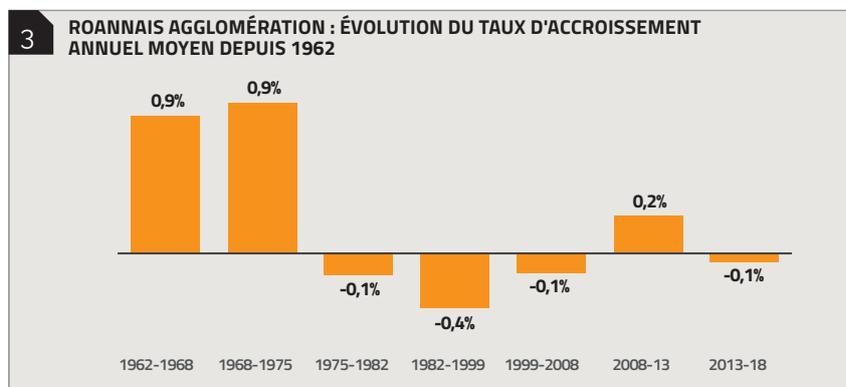
Sur le plan migratoire, les départs vers les intercommunalités voisines se maintiennent alors que les arrivées, portées lors de la période précédente par l'ouverture du centre de détention (capacité de 600 détenus et présence de 200 à 300 emplois*), ont fortement diminué, dans un contexte de crise économique et de poursuite du phénomène de désindustrialisation. Le déficit est cependant très faible, les départs étant compensés par un renforcement de l'attractivité auprès des étudiants.

Concernant les évolutions naturelles, le solde est désormais nul, conséquence d'un vieillissement de la population qui entraîne une natalité moindre (9,5 naissances pour 1 000 habitants contre 11,0 dans la Loire et 11,5 en France) et une mortalité élevée (11,4 contre respectivement 10,0 et 9,1).

LOIRE FOREZ AGGLOMÉRATION ET FOREZ-EST : UNE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE QUI RESTE FORTE MALGRÉ UN RALENTISSEMENT ET UN VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

Loire Forez agglomération reste l'intercommunalité la plus dynamique du département : elle a progressé de plus de 3 000 habitants en cinq ans, soit un taux d'accroissement annuel moyen de +0,6% (la valeur régionale). Elle se situe, par son taux d'accroissement, dans le premier quintile des 66 intercommunalités de 100 000 à 200 000 habitants. Cette croissance, continue depuis les années 1960 et très soutenue entre 1999 et 2012 (+1,1% annuel moyen), se ralentit aujourd'hui.

La situation de la Communauté de communes de Forez-Est est très



comparable : avec +0,5% de croissance annuelle moyenne ces cinq dernières années, elle poursuit sa progression mais connaît un ralentissement. Elle se situe, à l'échelle nationale, au 58e rang des 145 intercommunalités de 50 000 à 100 000 habitants en termes de croissance démographique.

Malgré une dynamique toujours nettement positive, ces intercommunalités connaissent des soldes migratoires naturels en diminution.

Au sein de Loire Forez agglomération, le taux d'accroissement annuel moyen par le solde migratoire est passé de

1,1% dans les années 1999-2007 à 0,8% entre 2007 et 2012 puis à 0,5% entre 2013 et 2018.

À Forez-Est, la tendance à la baisse est la même mais elle est plus récente : +0,6% entre 1999 et 2007, +0,8% entre 2007 et 2012 et +0,3% entre 2013 et 2018.

Dans les deux intercommunalités du Forez, l'hypothèse du départ des jeunes peut être avancée : ceux-ci, entre 18 et 25 ans, quittent le foyer familial pour gagner les grandes villes étudiantes proches ou plus lointaines.

Malgré l'amenuisement du solde migratoire, ce dernier reste

excédentaire dans l'une et l'autre intercommunalité, ce qui montre qu'elles restent attractives, notamment pour les ménages qui peuvent accéder à la propriété dans ces territoires. Ceux-ci ont également été moins touchés par la crise de 2008 que Saint-Etienne Métropole, avec des fonctions de production basées sur des entreprises de grandes tailles et surtout plus diversifiées (mécanique, mais aussi agroalimentaire, textile, chimie), qui ont mieux résisté.

Parallèlement, pour Loire Forez agglomération comme pour Forez-Est, le taux d'accroissement annuel moyen par le solde naturel connaît depuis cinq ans une nette diminution (+0,1% contre +0,3% sur la période précédente), résultat d'un vieillissement de la population qui touche différentes classes d'âge :

- les personnes âgées de 75 ans et plus ont un poids plus important qu'avant, d'où un taux de mortalité aujourd'hui égal à celui de Saint-Etienne Métropole dans LFa (9,7 pour 1 000 habitants) et supérieur pour Forez-Est (11,6)
- les ménages en âge d'avoir des enfants sont moins nombreux qu'avant, d'où un moindre taux de natalité (10,8 pour 1 000 habitants pour LFa et 9,7 pour la CCFE contre 12,0 au sein de SÉM et 11,5 en France).

3. graphique : Source : INSEE, RPG 1962, 1968, 1975, 1982, 1999 et RP 2008, 2013, 2018 ; traitement epures /

4. Photo : Centre-ville, Montbrison -
©epures / **5. Photo :** Centre-ville de Roanne
- ©epures

✦ Rapport de constat : centre de détention de Roanne, Contrôleur général des lieux de privation de liberté, 2009.

✦✦ « OBSERVATOIRE DE L'HABITAT LA NOTE 2020 », epures, décembre 2020.

| Et demain ? |

L'attractivité résidentielle de Forez-Est et Loire Forez agglomération, qui s'opère par l'arrivée de ménages accédant à la propriété (que ce soit pour un logement neuf ou de seconde main), est portée par des prix fonciers et immobiliers contenus et par les aides fiscales. Bien que ces éléments puissent évoluer dans le temps, les prix ne connaissent pas d'augmentation ces dernières années au sein de ces EPCI** et la refonte des aides à l'accession n'est pas aujourd'hui à l'ordre du jour.

Si l'attractivité auprès de ménages accédants demeure, le modèle de développement résidentiel tend à évoluer dans ces territoires, pour répondre à plusieurs enjeux : la maîtrise du foncier et de l'artificialisation des sols, la résorption de la vacance et d'un parc ancien dans les centres bourgs, la proximité des ménages aux services du quotidien et enfin les déplacements vers les zones d'emploi.



LA COMMUNAUTÉ DE **COMMUNES** DU PAYS ENTRE LOIRE ET RHÔNE : | une croissance qui se ralentit |



1. photo : St-Victor-sur-Rhins - © epures /
2. graphique : Source : INSEE, RPG 1962,
1968, 1975, 1982, 1999 et RP 2008, 2013,
2018 ; traitement epures

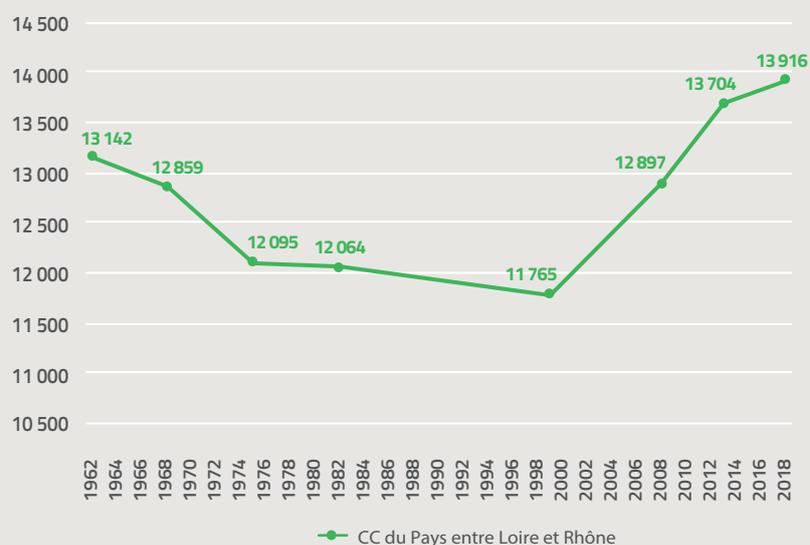
La Communauté de Communes du Pays entre Loire et Rhône (Cople) a gagné 200 habitants entre 2013 et 2018, soit un taux d'accroissement annuel moyen de +0,3%. Cette progression est plus faible que celle observée entre 1999 et 2008 (+1,0%) et entre 2008 et 2013 (+1,2%).

Ce ralentissement s'opère à la fois par une réduction du solde migratoire et par une inversion du solde naturel, désormais légèrement négatif.

La baisse du solde migratoire trouve probablement les mêmes explications que pour Loire Forez agglomération et Forez-Est : départ des jeunes en parcours d'étude et moins d'arrivées de couples ou familles avec enfants que précédemment.

Sur le plan naturel, si le taux de natalité reste légèrement supérieur à 10 naissances pour 1 000 habitants (contre 11,0 dans la Loire et 11,5 en France), le taux de mortalité est élevé, sous l'effet du vieillissement de la population (12,0 contre 10,0 dans la Loire et 9,1 en France).

2 CC DU PAYS ENTRE LOIRE ET RHÔNE : ÉVOLUTION DE LA POPULATION DEPUIS 1962



LES AUTRES INTER-COMMUNALITÉS DE LA LOIRE



1

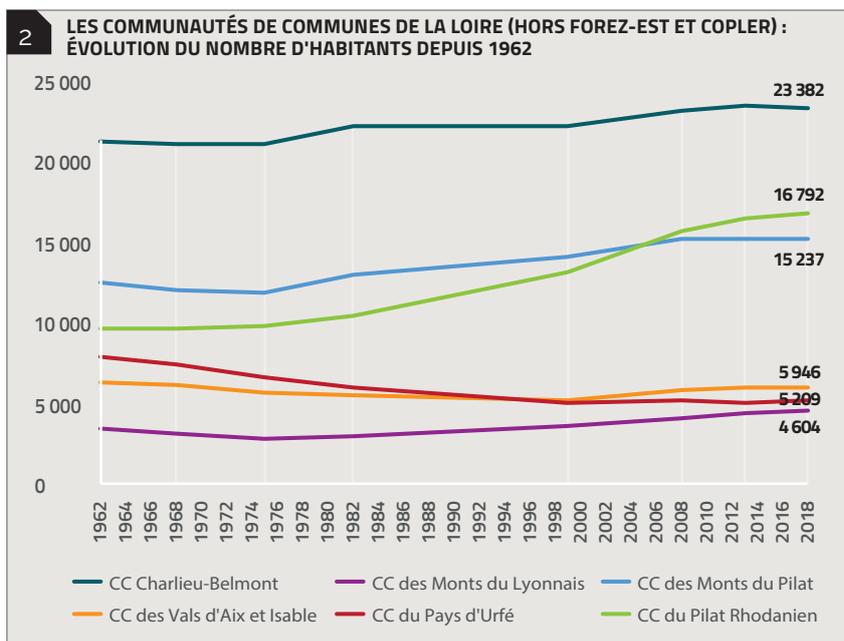
Les Communautés de communes (CC) de la Loire de moins de 25 000 habitants ont connu des évolutions démographiques diverses depuis les années 1960.

Après une période de croissance démographique entre 1999 et 2013, la population de la **Communauté de communes de Charlieu-Belmont** se stabilise (-0,1%), avec des soldes naturel et migratoire tous deux proches de zéro. Le taux de natalité de la Communauté de communes est faible (9,3 pour 1 000 habitants contre 11,0

dans la Loire et 11,5 en France) mais son taux de mortalité reste modéré (9,1 comme à l'échelle nationale).

Pour les **EPCI du centre du département**, la population a décliné jusqu'en 1999 pour connaître ensuite une reprise, forte pour la Communauté de communes des Vals d'Aix et Isable jusqu'en 2013 et plus mitigée pour le Pays d'Urfé. Les Vals d'Aix et Isable connaissent désormais une baisse de la population (-0,2%) et à l'inverse, la CC du Pays d'Urfé renoue avec la croissance démographique

1. Photo : Monts du lyonnais, Vallée de Bonzançon, vue de Châteauneuf - ©epures /
2. graphique : Source : INSEE, RPG 1962, 1968, 1975, 1982, 1999 et RP 2008, 2013, 2018 ; traitement epures



(+0,3% annuel moyen). Ces EPCI se caractérisent par un solde naturel soit nul soit négatif, avec un taux de natalité très bas et un taux de mortalité élevé.

Au sud du Département, la **Communauté de communes des Monts du Pilat** (-0,1% annuel moyen), présente les mêmes caractéristiques que les EPCI du centre. Sa population est désormais stable, sous l'effet d'un solde migratoire positif et d'un solde naturel négatif, dû à un fort vieillissement de la population.

A l'inverse, la **Communauté de communes du Pilat Rhodanien** et la **Communauté de communes des Monts du Lyonnais** (CCML) se caractérisent par une population jeune, avec beaucoup de naissances et relativement peu de décès et en même temps un solde migratoire très faible (+0,1% pour le Pilat Rhodanien) voire négatif (-0,4% pour les communes ligériennes de la CCML). C'est donc la dynamique naturelle qui maintient la croissance démographique globale de ces deux territoires (respectivement +0,6 et +0,4%).

Et demain ?

Dans toutes les intercommunalités, les tendances démographiques observées-vieillessement de la population, taux de natalité élevé, installation de ménages avec enfants, augmentation de la population étudiante...-sont à l'origine de nouveaux besoins en équipements et services. Ainsi, dans les territoires caractérisés par une forte natalité (SÉM, Communauté de communes des Monts du Lyonnais, Communauté de communes du Pilat Rhodanien), les équipements à destination des familles (crèches, écoles, maternité, équipements sportifs...) sont particulièrement importants. Dans les intercommunalités confrontées à un vieillissement récent de leur population (LFa), le renforcement des services à destination de ce public prime. Enfin, la Métropole de Saint-Etienne et l'Agglomération roannaise, qui accueillent de plus en plus d'étudiants, doivent continuer à développer les services que cette population utilise (équipements de formation, d'accès à l'emploi, équipements sportifs et culturels, etc.)*



3. Photo : Paysage du Pilat - ©epures

* Pour plus d'information concernant les équipements dans la Loire : « Couverture et desserte en équipements du territoire ligérien : enjeux et questionnements », epures, janvier 2021 : <https://www.epures.com/index.php/publications/epures/planification/1081-couverture-et-desserte-en-equipements-du-territoire-ligerien-enjeux-et-questionnements>

DANS LES VILLES :

| des populations qui se stabilisent |

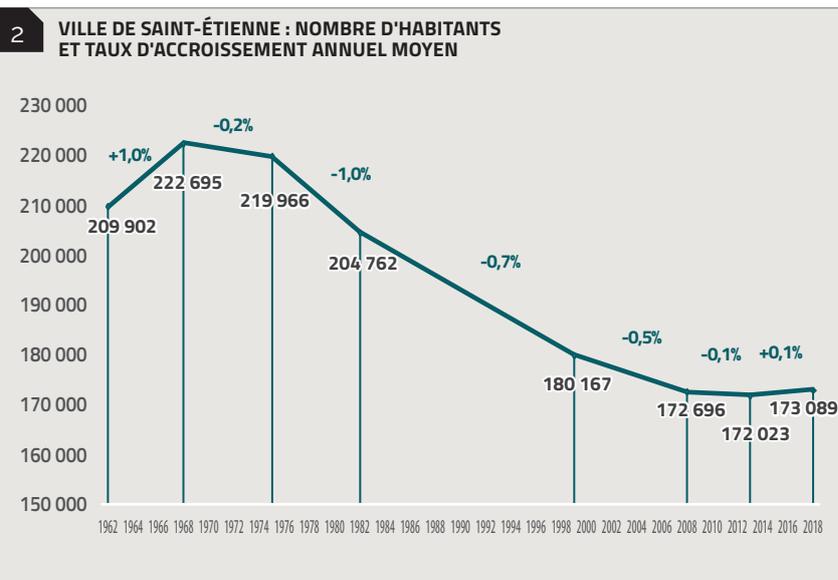


SAINT-ETIENNE : UN RETOURNEMENT DE TENDANCE QUI SE CONFIRME

Depuis 2008, la ville centre a stabilisé sa population autour de 173 000 habitants. C'est cet équilibre retrouvé de Saint-Etienne qui explique le retournement de tendance observé à l'échelle de la Métropole. 43% des habitants de SÉM vivent aujourd'hui au sein de la ville centre.

ROANNE ET SAINT-CHAMOND, UN POIDS DÉSORMAIS ÉQUIVALENT

Avec Roanne et Saint-Chamond, le département de la Loire compte deux villes de près de 35 000 habitants. A Roanne, l'érosion démographique s'était fortement ralentie entre 2008 et 2013 mais elle semble reprendre depuis. A Saint-Chamond, la dernière décennie est marquée par une stabilité



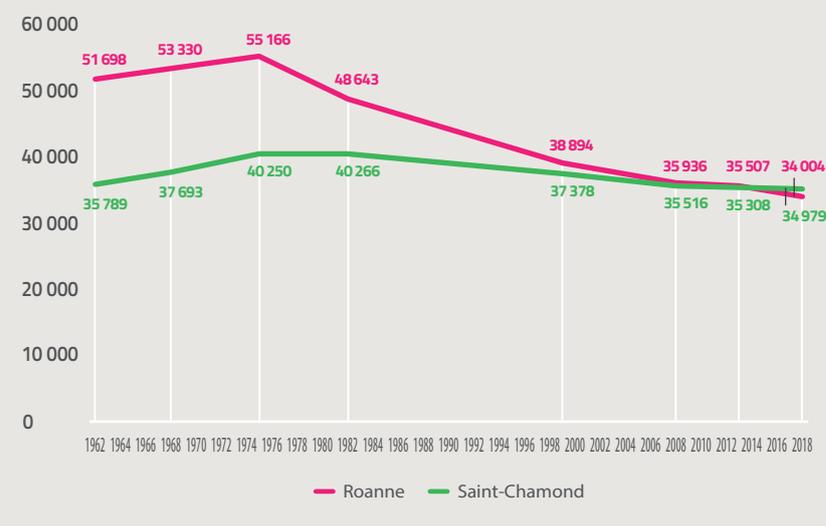
1. Photo : Site Novaciéries, Saint-Chamond -
©epures / 2. graphique : Sources : INSEE, RPG
1962, 1968, 1975, 1982, 1999 et RP 2008, 2013,
2018 ; traitement epures

de la population. Bien que celle-ci soit aujourd'hui légèrement supérieure à celle de Roanne, les deux villes continuent à jouer des fonctions très différentes au sein de leur territoire : l'une, sous-préfecture, constitue la polarité majeure du nord de la Loire, alors que l'autre fonctionne avec Saint-Etienne et avec le reste de la vallée du Gier, marquée par une forte concentration de population, d'emplois et de services.

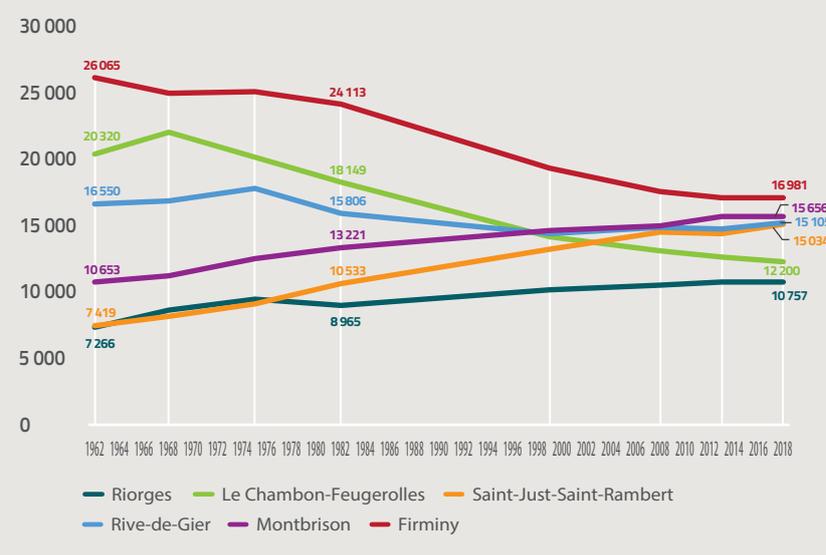
Les autres villes de plus de 10 000 habitants : des trajectoires très contrastées

Le département compte six villes de 10 000 à 20 000 habitants, dont trois se situent dans Saint-Étienne Métropole, deux dans Loire Forez agglomération et une dans Roannais Agglomération. Ces villes ont connu des destins contrastés depuis les années 1960, entre croissance continue (Saint-Just-Saint-Rambert, Montbrison, Riorges) et baisse ininterrompue (Firminy, le Chambon-Feugerolles et dans une moindre mesure Rive-de-Gier). De même qu'à l'échelle des intercommunalités, ces écarts tendent à se réduire. Aujourd'hui, toutes ces communes accueillent entre 11 000 et 17 000 habitants, contre 7 000 à 26 000 par le passé. Y aurait-il une taille idéale de ville pour l'organisation des fonctions urbaines et la qualité de vie ? Probablement pas du côté des communes qui ont perdu beaucoup d'habitants car cette baisse a occasionné vacance, difficulté à faire fonctionner les équipements, perte de ressources fiscales... Du côté des communes en expansion, la croissance des habitants a apporté un dynamisme, des ressources, des emplois... Mais cette croissance a aussi demandé une nouvelle organisation des déplacements, de nouveaux services et équipements pour la population. Dans les deux cas de figures finalement, plus les évolutions sont progressives, mieux elles sont accompagnées par les collectivités.

3 ROANNE ET SAINT-CHAMOND: ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DEPUIS 1962



4 VILLES DE 10 000 À 17 000 HABITANTS : ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DEPUIS 1962



3. 4. graphiques : Sources : INSEE, RPG 1962, 1968, 1975, 1982, 1999 et RP 2008, 2013, 2018 ; traitement epures / **5. Photo :** Entre les bâtiments de l'ancienne Manufacture, Cité du Design, Saint-Etienne - ©epures



OBSERVATOIRE DE LA DEMOGRAPHIE

| La population de la Loire Analyse et enseignements du recensement 2018 |

ON RETIENDRA

Les grandes aires d'attraction des villes de la Loire, Saint-Etienne et Roanne, connaissent une progression modérée au regard d'autres territoires comparables en France mais notoire après des années de baisse. Dans le même temps, les territoires périurbains continuent à croître, mais plus lentement que par le passé, sous l'effet d'une érosion du solde migratoire et d'un vieillissement de leur population.



46 rue de la télématique
CS 40801
42952 Saint-Etienne cedex 1
tél : 04 77 92 84 00
fax : 04 77 92 84 09
mail : epures@epures.com
web : www.epures.com